

Cedric Moens, patron de Généalogie Decuyper

Un pionnier de l'Internet devenu chasseur d'héritiers

De la saga AdValvas à l'examen des registres de population, en passant par la vente de layette. Point commun ? Une volonté de valeur ajoutée et de croissance. | Guy Legrand

Avoir son parcours varié, qui ne ménage pas les changements de cap surprenants, on pourrait croire Cedric Moens impatient, voire fébrile. Il n'en est rien : c'est un homme calme et posé. On l'imagine même doté d'une patience de bénédictin puisque son métier implique de minutieuses recherches dans les documents officiels pour retrouver les parents d'une personne décédée. Etonnant virage pour celui qui, avec son associé de l'époque, fut parmi les premiers à utiliser Internet à des fins commerciales.

Et à y gagner de l'argent, comme le souligna une enquête qui plaça du même coup le duo sous les projecteurs.

Diplômé de l'Ichec en 1991, Cedric Moens se laisse tenter par un post-graduat tout neuf : le management interculturel. La formation est suivie d'un séjour à l'étranger. Ce sera le Japon : huit mois chez NTT, le Belgacom local. Expérience interculturelle intéressante, mais sans lendemain. Reste le secteur, sur lequel il embraye à son retour au pays. Il passe deux ans et demi chez Siemens, au département télécommunications. « Sous le titre de *key account manager*, j'étais en fait représentant : je vendais des centraux téléphoniques aux PME », se souvient l'intéressé. Ce n'est pas encore son truc...

Le cap décisif est franchi en mars 1995, en compagnie de Pieter Casneuf : les compères rachètent Ofub, qui vend au monde étudiant des abonnements de presse à prix cassés. Tous deux y ont travaillé comme jobistes et ce sont eux que le propriétaire français Ofup contacte en vue d'une reprise. La société est en si vilaine posture qu'elle est cédée pour le franc symbolique. Les nouveaux propriétaires ont un trait de génie : l'Internet n'en est encore qu'à ses débuts et les étudiants sont rarement branchés à domicile. La plupart y ont toutefois accès via l'université et ce sont des internautes assidus. Bien vu : les ventes explosent rapidement. « Pour certains magazines, nous assurions plus de la moitié des nouveaux abonnements », se souvient Cedric Moens. Et l'investissement consenti pour se placer sur la Toile est amorti en six mois à peine.

La grande aventure AdValvas

Sans vraiment s'en rendre compte, les jeunes associés d'Ofub ont fait œuvre de pionnier sur Internet. C'est ce qui

ressort d'une enquête menée par la Vlerick School et à laquelle Ofub répond comme de nombreuses autres jeunes entreprises branchées Internet. Avec une différence de taille : elle y gagne de l'argent, ce qui ne passe pas inaperçu ! « Il s'en est suivi énormément de demandes de renseignements et de contacts en tous genres, se souvient Cedric Moens, en particulier avec un jeune entrepreneur qui venait de figurer en couverture de *Trends-Tendances*, Jean-Paul Dewever, fondateur d'AdValvas avec son cou-

« JobsCareer réalisait un chiffre d'affaires de quelque 500.000 euros par mois. Entre les 11 et 30 septembre 2001, on a encaissé 2.500 euros... »

sin Carl. » Les deux parties s'entendent et s'associent en mai 1996. Le duo d'Ofub prend 49 % des parts et Pieter Casneuf est nommé CEO.

C'est le début d'une grande aventure. AdValvas ne devient pas seulement le pionnier de l'Internet belge, mais aussi sa figure de proue, avec un chiffre d'affaires qui dépassera les 15 millions d'euros, une équipe de plus de 150 personnes et une valorisation de 67 millions d'euros. C'est ce qui ressort de l'entrée au capital, à fin 2000, de plusieurs institutionnels : VIV (Fortis), Sofinim (Ackermans & van Haaren), Mitiska et Mercator. Ils mettent 14 millions d'euros sur la table pour acquérir 21 % des actions. Parmi les principales filiales figurent BeWeb, aujourd'hui première régie publicitaire numérique de Belgique, et JobsCareer, qui sera plus tard achetée par Vacature.

C'est JobsCareer que Cedric Moens gère au quotidien. Il est en première ligne quand sont perpétrés les attentats du 11 septembre 2001 et il le sait mieux que quiconque : « J'ai consacré mon mémoire de fin d'études au recrutement. Et j'en ai retenu le gel complet du marché au moment où la guerre du Golfe a éclaté en 1991. Dès le 11 septembre, j'ai donc envoyé un e-mail à tout le monde pour *annuler* les budgets 2002 que je venais de présenter. Message : ce sera - 70 % ! » Dans l'immédiat, ce fut bien pire. « Jobs-



Career réalisait un chiffre d'affaires de quelque 500.000 euros par mois, avec une marge considérable. Entre les 11 et 30 septembre 2001, on a encaissé 2.500 euros... »

Un drame et une pause

Le message alarmiste ne passe toutefois guère la rampe, tandis que les tensions s'aggravent entre les fondateurs d'AdValvas et les partenaires financiers. Cedric Moens quitte l'entreprise en décembre, quelques mois après Pieter Casneuf. Leurs chemins se séparent, mais il reste une amitié construite sur l'estime mutuelle. « Cedric présente la capacité rare de joindre l'éthique des affaires au résultat commercial », déclare son ancien associé. AdValvas est de toute manière au bout du rouleau, comme nombre de ses pairs, et sera finalement déclaré en faillite en avril 2004. « La croissance est très tolérante : on ne voit pas les problèmes. Cela nous a joué un sale tour », constate Cedric Moens. Il n'a pas cédé ses parts au moment de l'âge d'or et le manque à gagner est sérieux. Des regrets ? Ce n'est en réalité rien face à la perte d'une petite fille, emportée par une tumeur au cerveau à l'âge de deux ans. Le pionnier d'Internet et son épouse Sigrid œuvrent depuis dans l'association fondée par des parents ayant vécu le même drame. Le Olivia Hendrickx Research Fund stimule et finance la recherche sur les thérapies luttant contre le cancer des enfants. En particulier autour du professeur Stefaan Van Gool, de la KUL, spécialiste international de la tumeur du cerveau. C'est aussi l'occasion pour le patron de Généalogie Decuyper de mettre sa passion du golf au service d'une bonne cause, en organisant chaque année un tournoi caritatif au profit de cette fondation.

Après un congé sabbatique, virage à 180 degrés ! Voilà Cedric Moens chez Archimède, le fabricant de vêtements pour enfants qui entrera en Bourse en septembre 2006 et fera la culbute à la fin 2008. Il n'est pas question de tout cela en mai 2003, quand il reprend l'affaire avec trois associés, mais de recentrage et d'adaptation. « Une expérience intéressante : j'ai fait le tour du monde à deux reprises, en rencontrant clients et fournisseurs ». Les partenaires ne sont cependant pas sur la même longueur d'onde et notre homme quitte l'entreprise à la fin 2004. Ne serait-il pas préférable d'être seul maître à bord ?

Pas d'héritiers oubliés ?

Le pas est franchi en 2005, avec le rachat de Généalogie Decuyper, une petite société fondée en 1942. Cedric Moens y travaille avec deux employés, en plus de son épouse Sigrid, « cheville ouvrière incontournable ». Après Internet et la layette, pourquoi pas la généalogie successorale ? Surprenant virage et étonnant métier que celui-ci ! Comme son nom l'indique, il s'agit de rechercher les héritiers d'une personne décédée. Soit que cette dernière n'a pas laissé de testament et n'a pas de famille connue, soit que des héritiers sont mentionnés mais qu'on ne dispose d'aucune information à leur sujet. Autre type d'enquête : vérifier qu'il n'existe pas d'héritiers légaux non mentionnés dans le testament et inconnus des héritiers désignés. Ou malencontreusement oubliés par eux... « Ce n'est pas rare, confirme le généalogiste : on a entendu des héritiers demander de ne rien divulguer de la succession à leurs cousins, sous prétexte que c'étaient ▶

des c.... Et même une personne affirmer avec aplomb être seule au monde alors qu'elle avait cinq frères et sœurs ! L'odeur de l'argent l'emporte quelquefois sur le sens de la famille...»

Des recherches assez étendues sont parfois nécessaires car certaines familles sont très éclatées ou présentent de sérieuses zones d'ombre. «Une de nos toute premières affaires concernait une dame décédée sans descendance, se souvient le chasseur d'héritiers. Elle avait une sœur, mais morte avant elle sans descendance. En enquêtant plus avant, on a toutefois découvert que la défunte avait en réalité eu un enfant d'un premier lit, ce qu'elle avait totalement occulté à son entourage. Décédé assez jeune, ce fils avait lui-même eu deux enfants, vivant aujourd'hui à New York.»

Ces recherches se basent sur les registres d'état civil, qui mentionnent les naissances, mariages et décès, mais surtout sur les registres de population, qui consignent le résultat des recensements décennaux. «Ils font état des changements de domicile vers une autre commune, y compris pour les enfants qui se marient, explique Cedric Moens. C'est une information admirablement claire et précise, quasiment unique au monde.» Ces registres ne sont toutefois pas accessibles au public, du moins pour ce qui remonte à moins de 100 ans. Pour les consulter, il faut disposer d'une autorisation du tribunal de première instance.

Paradoxe : ce n'est pas le métier des notaires

Une question vient naturellement à l'esprit : pourquoi les notaires n'effectuent-ils pas ces recherches eux-mêmes ? Sont-ce les dilettantes, voire les fainéants qui font appel à Généalogie Decuyper ou à une des trois autres sociétés actives sur ce terrain en Belgique ? Cedric Moens n'est pas loin de penser le contraire, même s'il peut ainsi paraître plaider pour sa chapelle : ce sont les notaires consciencieux qui font appel aux professionnels spécialisés ! Parce qu'ils ne sont pas équipés pour faire des recherches approfondies. Paradoxal ? Non. Les successions sont loin de représenter l'essentiel de leur activité et, surtout, la plupart ne posent pas de problème, les héritiers étant bien connus.

Un notaire ne peut donc disposer d'un spécialiste de la question, connaissant les diverses personnes à contacter aux quatre coins du pays. «Certaines archives ont brûlé, relève notre professionnel : celles de Schaerbeek en 1916, celles de Nivelles en 1944 et celles de Tournai à trois reprises, dont la dernière en 1992. Quand on fait de telles recherches à temps plein, on sait tout de suite à quelle porte il faut frapper.» Il est un deuxième argument qui milite en faveur du spécialiste externe : le notaire est rétribué de manière forfaitaire et il ne peut se permettre les débours significatifs que suppose une recherche compliquée. Il peut par contre facturer le travail d'un spécialiste. Le généalogiste n'interviendra de toute manière que si le montant de l'héritage en vaut la peine, surtout s'il faut aller enquêter à l'étranger.

Cas exemplaire et tout récent : une succession de 10.000 euros à peine, les héritiers du défunt étant à rechercher au fin fond de l'Italie. Dans un tel cas, l'héritage est consigné à la Caisse des dépôts. «Une affaire plus ancienne concernait un immigré polonais, arrivé très jeune en Belgique. Il fut frappé de démence et interné. Il laissait quelque 50.000 euros, ce qui permettait d'aller effectuer des recherches dans son pays d'origine. Nous y avons retrouvé les enfants de sa sœur.»



Banquiers et assureurs bloqués par la loi

Les enquêtes à l'étranger ne sont pas seules à consommer beaucoup d'énergie. Certaines situations familiales compliquées exigent des recherches ardues, comme en témoigne l'affaire la plus importante et la plus surprenante traitée par Généalogie Decuyper : «Une dame décède en laissant un patrimoine considérable, raconte le patron de la société : il s'exprime en millions d'euros, et avec deux chiffres ! Elle n'a pas eu d'enfants et on ne trouve pas trace d'héritiers du côté de ses père et mère. On sait

toutefois qu'elle n'est pas la fille biologique, mais adoptive de ses riches parents. Elle fut en effet abandonnée à la naissance par une mère issue d'un milieu très défavorisé. N'aurait-elle pas des frères ou sœurs ? De fait, on finit par découvrir que sa mère a eu pas moins de cinq autres enfants, tous abandonnés ! Ils n'ont pas eu la chance de leur sœur et mènent une existence fort précaire : chômage, CPAS... Leur vie va donc se transfigurer ? Oui, sauf pour l'un d'entre eux : il vient de se suicider, car criblé de dettes. Il allait toucher de quoi pouvoir les rembourser plusieurs centaines de fois...»

Aussi passionnant que soit ce métier, n'a-t-il pas un profil un peu trop calme pour un ancien pionnier de l'Internet en Belgique ? «J'y ai vu un intéressant potentiel de croissance, corrige Cedric Moens, même s'il est gelé pour l'instant.» L'intéressé n'avait pas en point de mire une flambée des décès, pas plus que le rachat de tous ses concurrents, mais bien un élargissement considérable du champ d'action du généalogiste successoral. «Quand j'ai racheté l'entreprise en 2005, on évoquait déjà dans plusieurs pays étrangers la problématique des comptes bancaires dormants et des assurances vie en réduction. Guère en Belgique. Or, il s'agit là d'un marché considérable.» Suite à une déclaration malencontreuse faite par le porte-parole d'une grande banque, les pouvoirs publics en ont pris conscience et ont imposé aux intermédiaires financiers de retrouver les héritiers et ayants-droit. Leur volonté de protéger le consommateur les a toutefois aveuglés : la loi prévoit que cette recherche ne peut coûter plus de 15% de la valeur du compte ou du contrat, avec un maximum de... 100 euros, ce qui n'a évidemment aucun sens, déplore Cedric Moens. Résultat : il est matériellement impossible de mettre en route une recherche active. Reste à espérer que le législateur s'en rende compte ! ■